

Verneuil d'Avre et d'Iton > Site Patrimonial Remarquable de Verneuil sur Avre

La commune de Verneuil a créé une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) le 5 septembre 1995. Devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) selon la loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) publiée le 7 juillet 2016,

L'enjeu du SPR est de préserver le centre historique médiéval et les espaces qui participent à sa mise en valeur, tout en permettant une évolution raisonnée de la ville sans perdre son caractère et son homogénéité.

Les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Patrimoine/Les-SPR-ex-ZPPAUP-et-ex-AVAP>